

RECUEIL
DE
POÉSIES FRANÇOISES

DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES

Morales, Facétieuses, Historiques

RÉUNIES ET ANNOTÉES

par MM.

ANATOLE DE MONTAIGLON

et

JAMES DE ROTHSCHILD

TOME X



PARIS

PAUL DAFFIS, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

DE LA BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE

7, rue Guénégaud

M DCCC LXXV



*Le vin du Notaire
qui a passé le Testament
de Quatre-Tournoys.*

Cette pièce qui se trouve à la Bibliothèque de l'Université, dans le même recueil que la *Complainte du petit monde* : L. F. p. 1 (8), n'a pas encore été signalée. Voici la disposition du titre :

Le Vin du no // taire qui a pas- // se le Testament
de Quatre // Tournoys. — Fin. — S. l. n. d.
(Paris, vers 1530); pet. in-8 de 4 ff. de 25 lignes à
la page, imprimé en lettres rondes, sans chiffres,
réclames ni signatures. Les quatre lignes de titre
sont suivies du *Huictain de Grubouille* qui occupe
la plus grande partie de la page.

Cette pièce n'était pas plus connue que la précédente. Elle peut être un peu postérieure comme rédaction, si l'on met la pièce principale au même temps que les rondeaux et les épigrammes de la fin, qui sont du temps de Clément Marot. En tout cas, le contexte de cette pièce accuse et révèle l'existence d'une autre qui reste inconnue. En effet, le vin du Notaire, c'est-à-dire celui qu'on lui fait boire

et les injures qu'on lui fait avaler, n'est pas autre chose qu'une réponse. Maître Grubouille, un bien proche parent de Gribouille, mais qui ne se cache pas dans l'eau de peur de la pluie, prend parti contre Maître Guillaume Leduc, d'ailleurs son compagnon, et riposte à son attaque, à moins, ce qui serait très-possible, que Leduc ne se réponde à lui-même sous le nom de Grubouille. Cette première pièce, sans laquelle la seconde n'avait pas lieu de se produire, s'appelait nécessairement « Le testament de Quatre-Tournois », et Quatre-Tournois était représentée comme une folle aussi bien que comme une pauvre diablesse et drôlesse à qui l'on faisait faire un testament et des legs qui n'étaient pas à son honneur. C'est ce dont on la fait se défendre ici, en menaçant le faux Notaire de la vengeance d'un Girart, qu'elle appelle son mari. Notre pièce est donc doublement curieuse et par sa nouveauté et par l'indication qu'elle nous donne d'une autre pièce du même genre, que le hasard fera peut-être retrouver.

*Huyctain de Grubouille,
minant¹ à Maistre Guillaume Le Duc,
son compaignon.*

Si pour ung rien, qui ne vault pas le lire,
Aussi légier que l'oysellet qui volle,
Ma rude main s'est ingerée escripre,
En deffendant la cause d'une folle,
Sur ung seul point pour tout je me console
De ce que suis tel cas entreprenant,

1. Est-ce : menaçant, de *minari*, ou faut-il comprendre *mimant*, faisant des grimaces à ?

Feust-il prisé à une poyre molle;
 Au fort tout est de Kâresme prenant ¹.

Quatre-Tournoys au faulx Notaire

Qui Quatr(e)-Tournoys veult contrefaire.

Centil floquet, doloireux, languissant,
 Jamais ne fut, ce croy, de langue yssant
 Si sot propos que celluy que racomptes.
 En tes papyrus vas-tu faire tes comptes
 De mon trespas ? As-tu bien le loysir
 Penser mon corps en la terre moysir ?
 Certainement, puis que ta besterie
 A prys son cours avecques menterye,
 Je te verray, et non aultre que toy,
 Plus mallotru et cagnardier que moy,
 Et, qu'ainsy soit, ceulx qu'ont ² leu ton prohème
 T'ont jà jugé estre cagnard toy-mesme.
 Je m'esbahys comme toy, clerc d'estaffe ³,
 T'es entremys de faire une épitaphe
 D'une qui est trop myeulx que toy vivace ⁴.
 Il appert bien que ton cerveau s'esvente,
 Que tu es fol et que pasmé ⁵ te sens,
 Veu qu'en tes dictz n'y a raison ne sens,
 Rithme ne point, qu'entendeur peust entendre
 Et qu'un vacher ne sceust très bien reprendre
 Et corriger, quelque veau que tu soys,

1. C'est-à-dire : tout cela n'est qu'une plaisanterie.

2. Imp.: qui ont.

3. Laquais, palefrenier ; de la famille d'estafette et d'estafier, qui viennent de l'italien, où *staffa* veut dire *étrier*.

4. Il manque ici un vers.

5. Imp.: pasné.

S'il a appris le langage François.
Va donc resueur, yvrongne, rien-ne-vault,
Happelourdier, punays, jennin¹, badault;
Va, gros asnier, te mesles-tu d'escripre
Ma vie et mort, pour inciter à rire
Gens d'esperit? Tu deusse avoir grand honte,
Estant trop plus loing que près de ton compte,
Car ils m'ont dict, en foy et conscience,
Qu'en ce lisant ilz perdent patience
Et que ton lourd et rabotteux jargon
Est plus caignard que mon pot à charbon.
Aussi cela ne me soucy en rien,
Veu que je suis une fille de bien;
Se je n'ay pas de grandz biens amassez,
J'ay bon crédit; on m'e congnoist assez.
Mais toy, pourry, qui tant sens le vieil oingt,
D'où es-tu, dy? On ne te cognoist point,
Tant es caché. Si je te congnoissoys,
La mercy Dieu si je ne te houssoys,
Et, pour t'apprendre à bien tourner au bout,
Tu en auroys soubz le ventre et partout.
Tu t'es nommé « Languissant doloireux »,
Signifiant ung dolent langoureux,
Qui tiltres sont au caignard composez
Et qui te sont assez bien apposez,
Car j'ay bien sçeu que, quand tu feuz aux Halles,
Tu languissois ayant les couleurs palles
Par la douleur qu'on dict *Faulte d'argent*.
Lors, te voyant mallade et indigent,
Du lieu susdict tu adressas ta course

1. Imp. : Iennin.

Pour y pinser d'ung cousteau quelque bourse,
Ce que ne peuz à ton vouloir parfaire
Pource que là je te regardoys faire
Et que tu feuz soubdain prys sur le faict
Et réputé coupe-bourse parfaict
Sentant, trop plus que moy le foit ¹, ta corde,
Si on n'eust eu de toy miséricorde.
Dois-tu, pour tant que cela t'est amer,
Par tes escripts si ordement blasmer
Celle qui onc ne te commist offense?
Pense à ton cas, mon amy, pense, pense.
Voicy le temps que tu y dois penser,
Voicy le temps qu'il fault récompenser,
Voicy le temps que qui veult à Dieu plaire
Il doit de tous ses forfaitz satisfaire,
Et, sans cela, il en est tousjours temps.
Evitons donc querelles et contemptz ².
Se tu m'as trop de mon bonheur osté,
Il m'en viendra de quelque autre costé.
Où je sçaurois de toy la résidence
Et je voudrois user d'une vengeance ³,
Autre appeller que mon mary Girard
Qui te feroit assez honteuse rencontre,
Car, pour certain, trop mieulx que toy rencontre.
Crie donc mercy à Dieu, pauvre personne,
Et de ma part de bon cueur te pardonne,
Le suppliant qu'en bon sens te rameine
Aussi rassis que d'honneur je suis plaine,

1. Façon d'écrire *fouet* qui suit la prononciation.

2. Disputes, *contentiones*; la bonne orthographe serait *contens*.

3. Il manque ici un vers.

Et, au surplus, pour le contentement,
 Qu'il t'appartient de ton beau *Testament*,
 Je le prieray, mettant fin à mon roolle,
 S'il te fault rien, que ce soit la vérolle.

Fin.

*Huictain à une Dame,
 qui l'appeloit son grand amy.*

Porter le nom de grande seigneurie
 Et n'en avoir aulcune jouyssance
 J'estime autant que ung songe ou resverie,
 Qui pour ung temps done ung peu de
 plaisance,

Puis tout soudain perd toute sa puissance,
 D'ont au resveil on se trouve estonné;
 Faictes-moy donc, pour toute congnoissance,
 Jouyr du nom que vous m'avez donné.

Aultre à elle-mesme.

Puis qu'il vous plaist pour grand amy m'eslire
 Et nos deux cueurs en ung seul convertir,
 Loué soit Dieu! C'est ce que je desire;
 Plus tost mourir que vous en divertyr.
 Mais d'ung seul point je vous veulx advertir,
 C'est que du nom de grand amy n'ay cure,
 Se ne voulez des biens me deppartyr
 Que vous tenez d'Amoureuse Nature.

*Aultre huictain à sa seur,
qui a pour devise : PENSER A LA FIN¹.*

La douce fin où tend vostre pensée
Dire se peult ung vray commencement,
Duquel jamais-ne serez offensée,
Mais vous sera de bien l'avancement,
Car, en gardant cest heureux pensement,
Cachez amour d'une humble couverture,
Et ne pensez qu'à la fin du tourment,
Qui de plaisir vous fera ouverture.

A une qu'il feist trebucher.

Malheureux pied, qui t'a faict essayer
Faire tumber de mon jardin la fleur ?
As-tu voulu par tes mains te payer
Des pas qu'as faictz pour sentyr sa douleur ?
Tu as ta part, de ce tiens t'en tout seur ;
Plus n'en auras ne plaisir, ne demy.
Mais las ! ma fleur, mon cueur, tant vostre amy,
A bon espoir qu'en honneste équipage
Vous fera cheoyr, se rendant endormy
Sur vostre odeur (?), sans vous faire dommage.

1. C'est le proverbe latin : *Respice finem*. — Le P. Ménestrier a rappelé qu'un mauvais plaisant, pour se moquer d'un anobli, fils de marchand, qui en avait fait sa devise, en avait coupé « la proue et la poupe, » ce qui en faisait : *Espice fine*. Allut, Étude sur le P. Menestrier, Lyon, 1856, p. 24.

*Rondeau**à une Dame fière et tardive à répondre.*

Pour bien petit d'avantage qu'on sent
 On veult par tout monter sans contrepoys,
 Puis bien souvent advient qu'en moins d'ung moys
 Par ung hazard tout à coup on descend;
 Estant en bas, orgueil doit estre absent
 Si on ne veut faire de grandz aboys

Pour bien petit.

Par quoy, mon bien, se ton vueil se y consent,
 Cesse allumer le feu de si gros boys;
 Ne me dy plus : « C'est pour une autre fois, »
 Car, quant à moy, j'en trouveray bien cent

Pour bien petit.

Autre Rondeau.

Laissez-moy, hau, trut, que de crotte,
 Après, carrabin, carrabas;
 Se voulez prendre vos esbatz
 Allez chercher une marmotte,
 Et ne fouillez plus soubz ma cotte
 Qu'il n'y ayt de plus grandz debatz;

Laissez-moy !

Sus devant, picquez de la botte
 Et gaignez le hault ou le bas;
 Sinon je ne m'en tairay pas;
 M'estimeriez-vous bien si sotte ?

Laissez-moy !

Dizain ¹.

Le premier soir que Alys fut abattue
 Avec Martin au lit de l'alliance;
 « Alys, » dict-il, « il faut que je te tue;
 Ma douce seur, pense à ta conscience. »
 Elle respond : « Dieu me doint patience.
 Que faicte[s]-vous, Martin, me tuez-vous?
 O douce mort, ô trespasement doux !
 Combien que soys à grand tort condamnée,
 Contentée suis d'estre assommée de coups.
 — Ma seur, » dict-il, « tu n'es donc pas damnée? »

*De peu non tout.**Fin.*

1. On lirait cette pièce parmi les épigrammes légères de Marot, à côté de celles où il met en scène Alix et Martin, qu'on ne penserait pas à la lui contester, tant l'imitation du maître y est précise.

